

Mayotte. Les annonces du Président de la République en faveur des jeunes doivent être mises en oeuvre.

L'urgence d'un plan en faveur de la jeunesse

Actifs à Mayotte depuis plusieurs années, le Secours Catholique¹ et ses partenaires Apprentis d'Auteuil et Médecins du Monde sont les témoins quotidiens d'une situation d'extrême précarité de la population, en particulier les plus jeunes, qui, malgré l'action des pouvoirs publics et l'investissement du tissu associatif, reste très préoccupante.

A l'issue d'une mission institutionnelle² sur l'île en juin dernier, les dirigeants du Secours Catholique d'Apprentis d'Auteuil et de Médecins du Monde ont interpellé le Président de la République et le gouvernement sur l'urgence à prendre en compte les besoins et les aspirations des jeunes : **54 % de la population a moins de 20 ans.**

Le 26 août dernier, le Président de la République en déplacement à Mayotte a repris nos propositions et annoncé une série de mesures, parmi lesquelles : un « Futur plan d'urgence en faveur de la jeunesse »³ et des actions en faveur des mineurs isolés, de l'éducation, de l'accès aux soins....

Ces annonces doivent maintenant être mises en oeuvre par tous les responsables politiques et administratifs qui en ont la charge car la situation est urgente.

Les jeunes de Mayotte ont été oubliés par la République

Les jeunes de cette île dégagent une énergie et un désir de vivre et d'apprendre extraordinaires.

Cela se manifeste par :

- une demande très forte d'apprentissage de la langue française de tous ceux qui ne la maîtrisent pas, y compris des adultes,
- un désir très vif de beaucoup de jeunes d'être scolarisés dans de bonnes conditions et d'accéder à une formation qualifiante qui leur permettra de se construire un avenir,
- un investissement de certains d'entre eux dans des conseils communaux, dans des actions de bénévolat et dans la vie politique pour les plus âgés.

Beaucoup d'associations font preuve d'innovation et d'investissement pour tenter de répondre à tous les besoins en matière d'accès aux droits, de scolarisation, d'alphabétisation, de formation, d'accompagnement des publics les plus fragiles : mineurs en danger, handicapés, sans papiers...et de progrès ont été constatés grâce à l'implication d'élus et de services publics dans le développement de l'île.

Mais ils rencontrent de grandes difficultés dans leur vie quotidienne qui obèrent leur avenir

L'accès à l'école n'est pas garanti ni satisfaisant

- Aujourd'hui les élèves ne vont à l'école qu'une demi-journée par jour en raison du manque de classe. La dépense moyenne par élève est bien inférieure à celle consacrée pour les élèves

Quelques chiffres

¼ de la population vit sous le seuil de pauvreté

71 % de la population n'a aucun diplôme qualifiant.

36 % de la population est au chômage et les inactifs représentent 54 %, dont 6 femmes sur 10.

40% de la population mahoraise seraient sans papier

15 à 20 000 expulsions chaque année

Pour aller plus loin:

Sur le site du Secours Catholique, notre dossier : [Une délégation institutionnelle en mission à Mayotte](#)

Sur le site de Médecins du Monde : [L'Exception Mayotte](#)

Sur le site des Apprentis Auteuil : [Apprentis d'Auteuil en mission contre la pauvreté à Mayotte](#)

Contacts

Delphine BONJOUR
Action et Relations institutionnelles
106 rue du Bac
75341 Paris Cedex 07
Tél 01 45 49 75 03
[action.institutionnelle@secours-catholique.org](#)

Présidente et directrice de publication: Véronique Fayet

habitant en métropole. Les jeunes d'origine étrangère ne bénéficient pas d'une préparation à l'accès à l'école, certains y accèdent avec retard ; au-delà de 16 ans, fin de la scolarité obligatoire, lorsqu'ils sont en situation irrégulière, rien ne leur est accessible.

- De nombreux jeunes sont dans une situation de grande précarité et leur avenir est bouché au risque de créer du désespoir. Beaucoup sont désœuvrés, déscolarisés, en échec scolaire ou ne parviennent pas à trouver un emploi. Les associations de jeunes ne sont pas soutenues, et il y en a encore beaucoup à faire en matière d'éducation populaire.

L'accès à une identité reconnue est très difficile et complique l'accès aux soins et aux autres droits

- Beaucoup de jeunes rencontrent des difficultés de reconnaissance de leur identité, même quand ils sont nés à Mayotte. Ils sont aussi nombreux à ne pas accéder à leurs droits, en particulier à la santé. (difficultés d'affiliation à la sécurité sociale, traitement « aléatoire » de l'accès aux soins pour les étrangers)

Les jeunes, notamment les mineurs isolés sont les premières victimes de l'émigration illégale

- La crainte d'une expulsion contribue au sentiment d'insécurité ; ceci peut entraîner d'une part en matière de santé des retards de soins, par crainte de se rendre à l'hôpital et d'autre part génère des séparations familiales lorsque l'expulsion des parents survient et que les enfants demeurent à Mayotte ; ceci peut entraîner par la suite des situations de mineurs isolés.
- La plupart des mineurs en danger, dont les mineurs isolés estimés à 3000, ne sont pas sous protection.

Le risque d'une montée de la violence est réel, nourri par l'absence d'espoir, le sentiment d'injustice et la misère.

Ce que demandent le Secours Catholique, Apprentis d'Auteuil et Médecins du Monde

Le lancement d'un dialogue avec l'ensemble des acteurs mais aussi avec les jeunes et les familles pour mettre en place un Plan « Jeunesse Mayotte », pour que les uns et les autres puissent assumer pleinement leurs responsabilités à l'égard de la population de ce département.

Ce dialogue pourrait s'inspirer de la méthode utilisée lors de la Conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion en vue de préparer le plan pluriannuel qui en a découlé, (et dont ont été exclus les départements d'Outremer) c'est-à-dire par :

- Une étape d'identification des thématiques prioritaires par l'ensemble des acteurs.
- La mise en place d'ateliers sur les thématiques choisies réunissant les acteurs concernés, avec l'aide des services de l'Etat pour assurer le secrétariat et l'appui technique nécessaire. Devront y être associés des jeunes, par exemple ceux issus des Conseils de communes, du secteur associatif...
Ces ateliers, qui développent le dialogue social auront pour but de dégager un consensus sur les causes des problèmes et de faire émerger des propositions.
- La mise en œuvre d'un plan porté par un membre du gouvernement et animé par un coordinateur national.

¹ Le Secours Catholique/Caritas France présent sur Mayotte depuis 2002,

s'investit auprès des jeunes et des familles à travers des projets d'accompagnement et de revalorisation de chacun : il gère la seule structure d'accueil pour jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans sur l'île et apporte aux 130 jeunes accueillis un accompagnement global (éducatif, social et administratif). Il accompagne également des jeunes et des familles pour qu'ils soient acteurs de leur propre développement et de celui de leurs communautés.

² à laquelle participaient les parlementaires Bernard Lesterlin et Felix Desplan et le conseiller économique et social Eustase Jancky

³ « *Ici à Mayotte, notre seule priorité c'est la jeunesse qui est l'avenir de la France. Nous ne pouvons pas accepter le fléau de l'illettrisme, nous ne pouvons pas tolérer qu'il puisse y avoir un jeune français ou une jeune française qui ne puisse posséder toutes les conditions pour parler le français et accéder à la dignité et à l'emploi. Les jeunes demandent à être mieux formés parce que c'est la condition pour la réussite.* » déclaration du Président de la République

Ce e-mail est une lettre d'information gratuite et sans engagement. En application de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 et du 06/08/2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des données personnelles vous concernant, Si vous ne désirez plus recevoir de courriers e-mail de notre part [cliquez-ici](#).